

# Turquie, amie ou ennemie ?

**L'**Union européenne rappelle qu'elle attend de la Turquie qu'elle respecte les normes les plus élevées qui soient en ce qui concerne la démocratie, l'État de droit et le respect des libertés fondamentales, dont la liberté d'expression. » L'honneur, de façade, est sauf. Le vendredi 18 mars, les vingt-huit chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont conclu avec Ankara un accord sur le traitement des réfugiés du Moyen-Orient qui inclut, à destination du partenaire obligé, une piquûre de rappel éthique que le projet originel élaboré une semaine plus tôt avait soigneusement négligé. Le malaise suscité par ce deal avec une Turquie qui « n'a jamais été aussi éloignée des valeurs européennes depuis dix ans », selon le propos de l'ancien diplomate européen Marc Pierini (*lire en page 65*), est à la hauteur de cet atterroissement.

Les écueils techniques de l'arrangement avec la Turquie restent une source de scepticisme largement partagé sur son succès. Malgré le renfort de 4000 agents venus de l'Union, la Grèce sera-t-elle prête à gérer les nouveaux arrivants que l'effet dissuasif du règlement de Bruxelles n'aura pas convaincu de renoncer à la traversée de la mer Egée ? Surtout, la Turquie, même aidée par le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, pourra-t-elle gérer avec dignité les 2,5 millions de migrants qu'elle accueille déjà sur son territoire et ceux qu'Athènes lui renverra ? Enfin, la route des Balkans se tarira-t-elle réellement pour les candidats réfugiés, signe que l'épreuve de force avec les passeurs

aura été couronnée de succès, ou sera-t-elle in fine remplacée par une autre voie, plus périlleuse peut-être ?

## Des atouts, des revers

Pour juger politiquement l'accord scellé par l'Union européenne, les questions ouvertes le cèdent aux critiques acerbes. La perspective de levée des visas et plus encore la relance du processus d'adhésion, mesures jugées pour l'une impraticable à court terme et pour l'autre tout simplement illusoire, sont généralement considérées comme des concessions excessives dont la seule vertu était de régler un problème devenu urgent alors qu'il aurait pu et dû être anticipé beaucoup plus tôt. Le paradoxe saute aux yeux. C'est à un moment de l'histoire de la Turquie, où son pouvoir politique réduit la liberté d'expression, entrave l'indépendance de la justice et ravive un conflit armé avec une partie de sa population kurde que l'Union européenne renoue subitement avec un processus d'adhésion, jusqu'alors laissé volontairement dans les limbes. La Turquie est bel et bien un partenaire incontournable de l'Union européenne, et pas seulement sur le dossier syrien. Est-elle pour autant un allié toujours fiable ?

Avec la Turquie, chaque atout semble avoir son revers. Membre majeur de l'Otan dont elle est la deuxième ●●

●●● armée en termes d'effectifs après les Etats-Unis, elle irrite ses alliés par son obsession antikurde qui la pousse à des opérations militaires meurtrières dans le sud-est de son territoire et hors de ses frontières. Pion essentiel de la coalition occidentale en Syrie et en Irak, elle peine à lever les soupçons qui la visent sur un soutien à des groupes djihadistes radicaux, y compris jusqu'il y a peu à l'égard de l'Etat islamique. Etat fondateur du Conseil de l'Europe, instance notamment chargée du contrôle du respect des droits de l'homme, elle bat tous les records de plaintes individuelles contre les agissements de ses représentants. Candidate à l'adhésion à l'Union européenne depuis 1987, elle tarde à engranger les progrès qui la rapprocheraient des critères requis, peu aidée il est vrai par la volte-face de nombreux pays de l'Union sceptiques sur sa vocation européenne.

## Un poids économique envié

Il n'y a guère en définitive que sur son rôle de puissance économique que la Turquie forge le consensus. « Si l'on considère les ensembles régionaux de cette partie du monde, les Balkans, le Caucase, le Moyen-Orient et le sud de la Méditerranée, note Robert Anciaux, professeur émérite de l'ULB et grand spécialiste du monde turc, la Turquie

est, avec Israël, la seule puissance économique qui compte. » Un marché de 75 millions d'habitants, une économie ouverte, une croissance qui frôlait encore les 10 % au début de la décennie 2010 avant de redescendre à quelque 3 %, l'Union européenne comme premier partenaire et une place enviable au sein du G20, voilà autant d'arguments aux yeux des financiers et des industriels pour entretenir avec Ankara les relations les plus sereines possibles. Pour le président Recep Tayyip Erdogan aussi, malgré ses sorties matamoresques, l'enjeu économique, et donc la relation avec l'Union européenne, sont essentiels. Or, la guerre en Syrie, ses métastases terroristes sur le territoire turc et la confrontation ouverte avec la rébellion kurde ont considérablement plombé l'essor de l'industrie touristique cette année. L'aide européenne aux réfugiés et la réouverture des négociations d'adhésion ont donc aussi cet intérêt : soulager les finances publiques. Car, comme le rappelle l'eurodéputé socialiste belge Hugues Bayet, « plus le partenaire progresse dans la clôture des chapitres de négociations, plus l'Union octroie des fonds » au titre de l'aide à la préadhésion.

Il se trouvera peu d'observateurs de la scène politique européenne pour se féliciter du partenariat mis en place avec Ankara pour répondre – provisoirement ? – à la crise des réfugiés. « L'importance que la Turquie a acquise dans ce dossier est directement proportionnelle à l'impuissance dont a fait preuve l'Union européenne pour régler le défi en interne », souligne Robert Anciaux. Tout aussi critique sur les motivations très conjoncturelles de cet arrangement, Hugues Bayet, seul membre belge, à titre de suppléant, de la délégation du Parlement européen auprès de la commission mixte Union européenne-Turquie, veut tout de même croire aux vertus de la dynamique ravivée de l'adhésion. « Préférable à la "stratégie de la chaise vide", la reprise de la négociation va contraindre le pouvoir turc à démontrer sa volonté ou non de remplir les conditions requises. C'est un levier important pour éventuellement faire avancer à nouveau les réformes », espère le député européen qui parie aussi sur la clarification que permettra la démarche, l'Union étant mieux armée, le cas échéant, pour adopter un discours de vérité. Une aptitude qui aura singulièrement manqué aux dirigeants européens ces dernières semaines. ● G. P.

MARC PIERINI

# « Un ami très problématique »

**« Accord cher payé sur le plan des principes de l'Union », le règlement du dossier des réfugiés va être instrumentalisé par Ankara, pronostique le chercheur.**

**A**ncien ambassadeur européen dans divers pays du pourtour méditerranéen, dont la Turquie, Marc Pierini, auteur d'*Où va la Turquie ?* en 2013 (Actes Sud), est aujourd'hui chercheur à la fondation Carnegie Europe.

**Le Vif/L'Express : L'accord entre l'UE et la Turquie est-il un acte de realpolitik acceptable ou un marchandage déshonorant ?**

↳ **Marc Pierini :** On en a tellement vu depuis le début de la guerre en Syrie qu'on hésite encore à qualifier ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. La Syrie a vécu cinq ans de révolution sans que l'Union européenne lève le petit doigt. Mais c'est un autre sujet. On peut comprendre que les dirigeants européens aient cherché à conclure un accord. Mais à ce prix-là, c'est tout de même cher payé, sur le plan des principes de l'Union européenne.

**Ne fallait-il tout de même pas offrir à la Turquie une contrepartie ?**

↳ Oui, mais avec cette « diplomatie de bazar », nous avons fait à la Turquie des offres qui dépassaient le dossier des réfugiés. L'octroi d'une aide financière en milliards d'euros est compréhensible. Une ouverture en matière de politique des visas est une demande légitime de la part d'Ankara parce que d'autres pays, comme la Serbie, bénéficient de facilités plus grandes que la Turquie. Mais la proposer dans le cadre d'un deal sur le dossier des réfugiés relève de la politique-panique. Elle a peu de chance d'être acceptée. Imaginez-vous sérieusement François Hollande faire voter une loi prévoyant une levée totale des visas pour les Turcs à un an des élections présidentielles ? Que dire alors de la relance des négociations d'adhésion ? Depuis fin 2003, la Turquie ne remplit plus du tout les critères d'adhésion. Réemprunter ce chemin-là est une façon de piétiner nos

grands principes. Les dirigeants européens n'ont pas voulu prêter la moindre attention à la politique interne turque. Il y a eu autant de visiteurs de haut niveau de l'Union européenne à Ankara depuis septembre 2015 qu'au cours des dix dernières années. Or, cette précipitation a lieu au moment même où le président Erdogan relance la guerre contre sa propre population kurde et où la liberté de la presse est malmenée comme jamais. La Turquie est aujourd'hui plus éloignée des valeurs européennes qu'elle ne l'a été depuis dix ans lorsque les négociations d'adhésion ont été lancées. On ne gagne rien à donner l'impression, en Turquie ou ailleurs, que l'admission au sein de l'Union peut faire l'objet d'un rabais. Or, c'est comme cela que c'est présenté en Turquie.

**Cette perspective d'adhésion n'est pas de toute façon illusoire ?**

↳ Bien sûr. Une majorité d'Etats membres n'a aucune envie de voir la Turquie rejoindre l'Union européenne. On le sait. Et le pouvoir turc n'a aucun intérêt de son côté, à ce que le processus progresse dans ce sens, parce que cela l'obligerait à restaurer des mesures en faveur de l'indépendance de la justice et de la liberté de la presse... Le problème est que cette reprise des négociations sera utilisée en Turquie pour blâmer l'Union européenne. On donne des bâtons pour se faire battre.

**A-t-on atteint le seuil critique, que vous décriviez dans *Où va la Turquie ?*, où « l'affirmation des spécificités, religieuses et culturelles, du parti au pouvoir entre en conflit avec les critères essentiels pour la poursuite des négociations avec l'Union européenne » ?**

↳ Oui. On l'a atteint très peu de temps après la sortie du livre. En revanche, je n'avais pas perçu la dérive du pouvoir personnel. La crise de décembre 2013 sur des allégations de corruption a déclenché une accélération considérable de la dégradation de l'Etat de droit. Ce que j'avais vu comme un risque systémique et relativement lent s'est brutalement aggravé depuis deux ans et demi.

**L'accord ne permet-il pas malgré tout de replacer la Turquie sous influence occidentale ?**

↳ Il faut être assez optimiste pour adhérer à cette vision. L'accord crée, c'est vrai, une relation plus intense avec la Turquie. Mais une relation qui augure de tensions à répétition. On est arrivé au même stade que la relation entre les Etats-Unis et la Turquie, une relation avec un ami très problématique. ●

**Entretien : Gérald Papy**